



DEPARTEMENT DU FINISTERE  
COMMUNE DE COMBRIT

**COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2011**

L'an deux mil onze, le vingt et un décembre à 20h30, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le 15 décembre, s'est réuni en mairie, 8 rue du Général de Gaulle sous la présidence de Monsieur **Jean-Claude DUPRE**, Maire de Combrit-Sainte Marine.

Etaient présents : DUPRE Jean-Claude, BATARD Marie-Claude, BEUFILS Jacques, DANIEL Sabine, DILOSQUER Marcel, GAONAC'H Vincent, JAVRY Roselyne, LASCHKAR Jean-Louis, LE BERRE Nicolas, LECOMTE Gaëtan, LE DRAOULEC Michelle, LOUSSOUARN Christian, MELANGE Catherine, MONTREUIL Catherine, ROZUEL Patrice, STEPHAN Henri, STRUILLOU Bernard, WILS Isabelle

Absents excusés ayant donné procuration :

LE GOÏC Françoise à LOUSSOUARN Christian  
PENNARUN Gwenaël à LE DRAOULEC Michelle

Nbre de conseillers en exercice : 22
Nbre de présents : 18
Nbre de procurations : 2
Nbre de votants : 20
Nbre d'absents : 4

Absents excusés :

BERNARD Emmanuel  
LE GALL Michèle

Le procès verbal du Conseil Municipal du 21 septembre 2011, n'appelant aucune remarque particulière, est adopté à l'unanimité.

Monsieur Vincent GAONAC'H a été désigné secrétaire de séance.

**ARRETES DU MAIRE PRIS EN VERTU DU POUVOIR DE POLICE**  
(Depuis le dernier conseil)

- Hent Ar Rhu Vian : Limitation de vitesse à 30 Km/h

## 1-1 MARCHES PUBLICS

### **2011-127 DEL / CONSTRUCTION DE LA SALLE DE SPORTS/CHOIX DES ENTREPRISES**

Une consultation a été lancée par le biais d'une procédure adaptée pour la création d'une salle de sports.

Après consultation des entreprises pour les différents lots, la commission d'appel d'offres en date du 15 décembre 2011 s'est portée, selon les critères de sélection, sur les entreprises suivantes:

LOT N°	DESIGNATION DES LOTS	NOM ENTREPRISE	MONTANT HT
2	Gros œuvre	Entreprise LE BRIS	455 178.77 €
4	Etanchéité	Entreprise BELLAMY G&D	165 106.93 € Options incluses : surisolation et membrane PVC
5	Bardage métallique	Entreprise SEO	148 493.00 € Options incluses : surisolation toiture et façade
13	Peintures	Entreprise LUCAS GUEGUEN	40 553.42 € Option anti-tags incluse
16	Sol sportif en PVC	Entreprise DUPUY	61 022.21 €
18	Chauffage EC – ventilations	Entreprise SANITHERM	168 874.57 € (plus value : 2 chaudières)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer le marché avec les entreprises susnommées ainsi que l'ensemble des pièces relatives à ce marché.

## 8- DIVERS

### **2011-128 DEL/ COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES/DESIGNATION DES TITULAIRE ET SUPPLEANT**

Monsieur le Maire expose qu'aux termes de l'article 1609 nonies C du code général des impôts, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges est créée entre les EPCI soumis au régime de la taxe professionnelle unique et les communes.

Cette commission se réunit à chaque transfert de compétences, en examine les modalités et a en charge d'évaluer le coût des compétences transférées des communes membres d'un EPCI. Un rapport est par la suite établi et soumis au vote des assemblées délibérantes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer les représentants de la commune suivants pour siéger à cette commission :

Titulaire : Jean Claude DUPRE

Suppléant : Jacques BEAUFILS

*La séance est close à 21h15.*